

Communiqué de presse

Angoulême, le 22 avril 2025

Le Département de la Charente, un acteur de proximité mobilisé pour la vaccination de tous

À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination (SEV), qui se déroule du 27 avril au 3 mai 2025, le Département de la Charente rappelle son engagement en faveur de la prévention par la vaccination, dans un contexte où la couverture vaccinale reste incomplète pour certaines infections évitables. Grâce à son maillage territorial, le Département assure des actions concrètes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population charentaise.

Une mission de santé publique au service de tous les Charentais

La vaccination constitue l'un des outils de santé publique les plus efficaces pour se protéger individuellement et collectivement contre des maladies parfois graves. En Charente, les services départementaux œuvrent au quotidien pour garantir un accès facilité à la vaccination.

Le Département agit dans trois domaines prioritaires de la santé publique :

- **L'amélioration de la couverture vaccinale** selon le calendrier officiel en vigueur en France,
- **La lutte antituberculeuse** par le dépistage, la vaccination et le suivi des cas contacts,
- **La prévention des maladies liées aux voyages**, grâce à une consultation spécialisée pour les voyageurs.

En cette Semaine européenne de la vaccination, le Département de la Charente rappelle que la vaccination reste un outil majeur de prévention contre les maladies graves et contagieuses.

Il encourage chaque citoyen à faire le point sur son statut vaccinal et à ne pas hésiter à se rapprocher des services départementaux pour obtenir conseils, accompagnement ou mise à jour.

Ces missions sont pilotées par le Centre de Prévention de la Charente (CPC) situé à Angoulême, et se déclinent également au plus près du public à travers des permanences dans les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) réparties sur le territoire.

Une équipe médicale et paramédicale est mobilisée pour informer, conseiller et mettre à jour les vaccinations conformément aux recommandations nationales. Ces consultations sont ouvertes à tous, gratuitement ou à tarifs encadrés selon les services, sur rendez-vous.

Un maillage territorial pour une prévention de proximité

- La **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** assure les vaccinations obligatoires des nourrissons dès les premières semaines de vie. Elle informe également les familles sur les éventuels retards vaccinaux, notamment lors du bilan de santé réalisé à l'école maternelle à l'âge de 4 ans.
- Le **Service départemental de vaccination** prend le relais à partir de 6 ans et jusqu'à un âge avancé, en proposant :
 - les rappels nécessaires,
 - des campagnes de vaccination dans les collèges, en partenariat avec les établissements et les autorités de santé,
 - des rattrapages à tout âge,
 - la mise à jour du calendrier vaccinal pour les primo-arrivants,
 - et un appui-conseil aux professionnels de santé sur des situations spécifiques.

- **Vaccination en milieu scolaire** - Chaque année, le Département intervient dans toutes les classes de 5^e, y compris en SEGPA et en ULIS, pour assurer :
 - la mise à jour gratuite des vaccins obligatoires et recommandés (DTP, coqueluche, ROR, méningocoque ACWY, hépatite B),
 - la campagne de vaccination contre les papillomavirus, essentielle pour prévenir certains cancers.

Ces actions sont menées en partenariat étroit avec l'Éducation nationale et l'ARS, garantissant une couverture vaccinale renforcée dès l'adolescence.

Le service est implanté au Centre de prévention de la Charente (8 rue Léonard Jarraud, Angoulême) et organise également des **consultations de vaccination dans les MDS** suivantes :

- Cognac (43 rue Ambroise Paré) – 1er mercredi de chaque mois
- Ruffec (9 rue du Dr Tutard) – 2e mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre
- Confolens (Rue du Dr André Bernard) – 2e mercredi des mois de février, avril, juin, août, octobre, décembre
- Chasseneuil-sur-Bonnieure (Le Mas des Champs) – 3e mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre
- PASS de Barbezieux (Centre Hospitalier, Route de St Bonnet) – 3e mercredi des mois de février, avril, juin, août, octobre, décembre

Contact et prises de rendez-vous : 05 16 09 76 05

- Le **Centre de lutte antituberculeuse (CLAT)** propose la vaccination par le BCG aux nourrissons à risque, ainsi que le dépistage et le suivi des personnes ayant été exposées à la tuberculose.

La tuberculose, bien que moins fréquente, n'a pas disparu et touche encore certaines populations.

Le CLAT, rattaché au service départemental de vaccinations, a pour missions : la vaccination BCG, le dépistage autour des cas déclarés, en lien avec les médecins traitants et l'ARS, le suivi des personnes porteuses d'une infection latente.

Le CLAT a vacciné 359 enfants en 2024, dépisté plus de 1100 personnes, et identifié une trentaine de cas d'infections latentes, permettant une prise en charge précoce et la prévention de nouveaux cas.

Le Département appelle à la vigilance :

Une toux persistante de plus de trois semaines, accompagnée de perte de poids et de sueurs nocturnes, doit alerter.

Une consultation au Centre de Lutte Antituberculeuse est alors recommandée.

8 rue Léonard Jarraud
16000 ANGOULÈME

05 16 09 76 05

- Le **Centre de vaccinations internationales**, seul habilité à délivrer le certificat international de vaccination (carnet jaune), accompagne les voyageurs dans la préparation de leur séjour à l'étranger grâce à des consultations spécialisées.

Il propose, des consultations avant voyage, les vaccins spécifiques comme celui contre la fièvre jaune, des conseils personnalisés (paludisme, alimentation, altitude...).

Les rendez-vous sont proposés les mardis et vendredis, uniquement sur rendez-vous, au Centre de Prévention de la Charente au 05 16 09 76 05.

Une vigilance renouvelée face aux nouveaux enjeux sanitaires

Depuis la pandémie de COVID-19, la couverture vaccinale a connu un recul inquiétant. Conséquence : certaines maladies que l'on pensait disparues réapparaissent. Pour contrer cette dynamique, plusieurs évolutions majeures du calendrier vaccinal en 2025 sont à souligner :

- La vaccination contre le méningocoque B est désormais obligatoire chez les nourrissons ;
- Le vaccin contre le méningocoque C a été remplacé par une formule plus large contre les souches A, C, W et Y ;
- Un nouveau vaccin contre le pneumocoque, protégeant contre 15 souches, vient renforcer la protection des plus jeunes ;
- Chez les adolescents, une dose du vaccin contre le méningocoque ACWY est recommandée dès 11 ans (ratrapage possible jusqu'à 24 ans), et le vaccin contre le méningocoque B est désormais remboursé à partir de 15 ans.

Des actions spécifiques en Charente pour la SEV 2025

À l'occasion de cette semaine de mobilisation européenne, le Département organise et soutient plusieurs actions de sensibilisation et de prévention sur le territoire :

Le 16 avril à 19h30, une rencontre est organisée à Soyaux (au FLEEP, 9 boulevard Léon Blum), en partenariat avec la CPTS Pays d'Angoulême, à destination des professionnels de santé. Objectif : faire le point sur les nouveautés du calendrier vaccinal et répondre aux interrogations.

Le 24 avril au matin, une consultation "point santé" est proposée à Roumazières, en partenariat avec la SISA et le centre social Le Chemin du Hérisson. Elle permettra de faire le point sur son statut vaccinal et de proposer, si nécessaire, une mise à jour immédiate.